

CHARTRE

La présente chartre vient compléter les statuts et le règlement intérieur du Club 2 RIVES ENTREPRISES.

La vocation du Club 2 RIVES ENTREPRISES est de créer des occasions pour que ses adhérents puissent se rencontrer, se connaître, s'apprécier, se faire confiance, s'entraider, partager leur expérience et échanger des opportunités d'affaires.

Elle offre une structure permettant aux adhérents de se regrouper sur des thématiques et des actions qui leur tiennent à cœur, aussi bien sur le plan commercial que du développement économique de la Rive Droite Bordelaise.

Les adhérents reconnaissent que :

- ✓ **La participation active** de ses adhérents fait vivre l'association 2RE
- ✓ **La confiance** entre adhérents prend du temps ; l'assiduité aux événements organisés par le Club est indispensable pour créer du lien et susciter des opportunités d'affaires éventuelles.
- ✓ **La discrétion et confidentialité** des informations susceptibles d'être portées à leur connaissance dans le cadre du Club 2 RIVES ENTREPRISES sont des engagements réciproques entre membres.
- ✓ **La convivialité** est un maître mot de nos manifestations
- ✓ **Aller vers l'autre et l'écouter** sont des gages d'intégration.
- ✓ **Le respect de la législation, le droit de la concurrence et l'éthique** s'imposent dans toutes les relations commerciales entre membres
- ✓ **L'honnêteté et la transparence** sont la base des relations entre membres

L'association 2 RIVES ENTREPRISES, n'étant constituée que de bénévoles, s'efforce de :

- ✓ Organiser des événements propices aux rencontres et aux échanges
- ✓ Proposer des moyens à ses adhérents pour renforcer leur visibilité
- ✓ Mettre en avant les actions initiées par ses adhérents
- ✓ Entretien de bonnes relations avec les institutions publiques locales

L'association 2 RIVES ENTREPRISES, n'est pas :

- ✓ Un organisme de médiation en cas de conflit commercial
- ✓ Un garant de la qualité des prestations de ses adhérents
- ✓ Un garant du développement du chiffre d'affaires de ses adhérents
- ✓ Un espace où l'on peut prendre des fonctions dirigeantes afin de développer ses propres affaires
- ✓ Un fournisseur de listing de prospection
- ✓ Un fournisseur de publicité gratuite

En remplissant le dossier d'adhésion ou de renouvellement à l'association, l'adhérent reconnaît avoir lu et accepté la présente chartre. Tout manquement à cette dernière pourra être considéré comme un motif grave et pourra entraîner l'exclusion du membre concerné (voir article 5 du règlement intérieur).

Lu et approuvé, date et signature :